

**Marché de travaux pour la rénovation thermique des logements sis 35 rue de Lyon –
Attribution des lots 3 et 4**

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 16 septembre 2026, s'est réuni en salle du Conseil à Thiers, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX ;

Bernard DUNIAT, Lawrence JULLIEN DE POMMEROL, Louis Emmanuel BODINAT, Anne LE BRAS, Jean-François AUROY, Claire LOPEZ, Siome SEKHARI, Karine LEGRAND ;

Roger MORAND, Bruno BARGES, Martine BERMUDEZ, Vincent PIEDGRAND, Mehmet Ali YILMAZ, Palmyre SANNAJUST, Patricia MUSLER, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN, Delphine BOUYASSE, Cristelle DALBOS, Duran YILMAZ, Christophe CAPRON, Henri-Louis FAYET, Laetitia BERNARD, Clothilde JOURDAIN, Gérard BLOC, Isabelle LAVEST, Philippe BARRAU, Hanifé OZKAN, Farida LAÏD ;

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Serap ALP, pouvoir à Claire LOPEZ ;

Sandrine DUCOS, pouvoir à Gérard BLOC ;

Eddy DUPORT, pouvoir à Philippe BARRAU ;

Étaient absents :

Néant

Secrétaire de séance :

Claire LOPEZ a été désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Conseillers EN EXERCICE	Conseillers PRÉSENTS	Conseillers REPRÉSENTÉS	Total VOTANTS	Conseillers ABSENTS
33	30	3	33	0

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil municipal a pu valablement délibérer.

Marché de travaux pour la rénovation thermique des logements sis 35 rue de Lyon – Attribution des lots 3 et 4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2123-1 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n°67 du 24 février 2026 approuvant l'attribution des lots du marché de travaux hormis les lots 3 et 4 déclarés sans suite ;
Vu les avis de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 08 septembre 2026 ;

Considérant que la Ville de Thiers est propriétaire de l'immeuble d'habitation situé 35 rue de Lyon, actuellement loué à la brigade de gendarmerie de Thiers, qui doit être rénové afin d'améliorer le confort thermique de ses occupants ;

Considérant qu'un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 03 juin 2026 sur le profil acheteur Centre Officielles et dans le Journal d'annonces légales Lemoniteur.fr, avec remise des offres au 1^{er} juillet 2026 ;

Considérant que lors de sa séance du 08 septembre 2026, la CMAPA a donné un avis favorable à l'attribution des lots suivants :

- Lot 3 – Menuiseries extérieures PVC : entreprise MIROITERIE DAGUILLON (63100 CLERMONT-FERRAND) offre variante pour un montant de 93 805,00 euros Hors-Taxes (HT) ;
- Lot 4 – Menuiseries intérieures bois : entreprise GIRARD FRÈRES (63550 SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE) pour un montant de 27 348,60 euros HT.

Rappel des lots déjà attribués :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT INITIAL HT	MONTANT INITIAL TTC
Lot 1 Ravalement de façades	ERMISER	286 227,06 €	343 472,47 €
Lot 2 Étanchéité	ÉTANCHÉITÉ VICHYSOISE	87 231,66 €	104 677,99 €
Lot 5 Métallerie/Serrurerie	GS2A	38 406,75 €	41 288,10 €
Lot 6 Plâtrerie/Peinture	ST SOLS	130 034,31 €	156 041,17 €
Lot 7 Carrelage/Faïence	AUVERGNE BÂTIMENTS	9 239,00 €	11 086,80 €
Lot 8 Sanitaire/Ventilation	THIERS CHAUFFAGE	Tranche ferme : 41 488 € HT Tranche optionnelle : 58 590 € HT	Tranche ferme : 45 636,80 € TTC Tranche optionnelle : 64 449,00 € TTC
Lot 9 Électricité	VB ÉNERGIES ET SERVICES	Tranche ferme : 27 750 € HT Tranche optionnelle : 6 399,54 € HT	Tranche ferme : 30 525 € TTC Tranche optionnelle : 7 039,49 € TTC

CM 22.09.2026
Délibération n°20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** les lots suivants :
 - Lot 3 – Menuiseries extérieures PVC : entreprise MIROITERIE DAGUILLON (63100 CLERMONT-FERRAND) offre variante pour un montant de 93 805,00 euros HT ;
 - Lot 4 – Menuiseries intérieures bois : entreprise GIRARD FRÈRES (63550 SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE) pour un montant de 27 348,60 euros HT ;
- **D'autoriser** le Maire à signer les marchés et tout document se rapportant à la présente décision.

VOTES	POUR	33	
	CONTRE		
	ABSTENTIONS		
	NE PREND PAS PART AU VOTE		

Le secrétaire de séance,

Claire LOPEZ



Le président de séance, Maire,

Francis ROUX



Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 30/09/2026



ID : 063-216304303-20260922-260922_20-DE

